

Directeur des systèmes d'information

Appellations couramment utilisées

Directeur informatique

Appellations équivalentes en anglais :

Chief information officer

Description synthétique

Le directeur des systèmes d'information est chargé de définir une politique de système d'information en cohésion avec la stratégie générale de l'entreprise, ce qui implique à la fois une parfaite maîtrise des technologies, des aspects financier et fonctionnel permettant le fonctionnement de l'organisation.

Activités principales

- Organiser et mettre en œuvre la politique « système d'information »
- Garantir le bon fonctionnement et l'optimisation des systèmes d'information
- Définition des orientations stratégiques des systèmes d'information
- Mettre en place et contrôler la politique de sécurité
- Etablir et gérer le budget informatique lié à son activité
- Entretenir les relations avec les différents partenaires
- Organiser et manager un service
- Coordonner les modalités d'acquisitions de matériels et logiciels avec les différents fournisseurs
- Gérer les ressources humaines

Activités accessoires

- Assister la maîtrise d'ouvrage stratégique

Savoir-faire spécifique nécessaire

- Conduire une analyse de besoins en matière de système d'information
- Elaborer le schéma directeur des systèmes d'information
- Définir l'architecture globale des systèmes informatiques
- Traduire les orientations politiques en matière de système d'information en plans d'actions
- Définir les priorités et allouer les moyens
- Contrôler l'exécution du schéma directeur et des plans d'action
- Mobiliser les ressources nécessaires
- Etablir un plan de développement des compétences
- Elaborer un budget prévisionnel
- Définir les besoins du service et les compétences associées
- Participer au recrutement

Connaissances spécifiques requises

- Méthodes, normes et outils de développement
- Connaissances architecturale et fonctionnelle du système d'information
- Connaissances techniques et fonctionnelles des applications
- Normes et procédures de sécurité
- Techniques de conduite de projets
- Techniques de négociation
- Méthodes de management d'équipe
- Gestion économique et technique financière
- Animation et gestion des ressources humaines
- Techniques d'évaluation et maîtrise des risques
- Règles budgétaires et comptables

Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)

Cette fonction est accessible après 6 à 10 ans d'expérience dans les métiers du conseil ou des études.